Cinquante-septième année. - N° 157 A Mercredi 16 et jeudi 17 août 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2011

59 – NORD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Jugement d'ouverture

Date : 7 août 2023.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
833 491 558 RCS Lille Métropole.
ISYM.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Accompagnement et conseil dans tous les domaines et notamment dans le domaine des nouvelles technologies et technologie du Web, en stratégie et transformation digitale et plus généralement l'analyse des besoins techniques et technologiques des entreprises ainsi que la formulation de propositions de solutions Innovantes ; prestation de services dans tous les domaines et notamment dans le domaine des nouvelles technologies. Conception, développement, édition, exploitation de projets marketing et communication, ainsi que plus généralement toute prestation d'accompagnement du client, de la formalisation du Brief a la production d'outils spécifiques ; conception, développement, édition, exploitation de logiciels, site internet, d'applications mobiles et/ou multimédias ainsi que plus généralement de tous développements a caractère informatique et/ou multimédia, sur tout support connu ou inconnu a ce jour..
Adresse : 229, rue Solférino, 59000 Lille.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 20 juin 2023, désignant liquidateur : SELAS M. J. S. PARTNERS représentée par Maître Nicolas SOINNE 65 boulevard de la République 59100 ROUBAIX. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.